

Mai
Août
2018
N° 44

Loiret
Nature
Environnement



La Lettre

de Loiret Nature Environnement

8^{ème} édition de "Bienvenue dans mon jardin au naturel"

Comme chaque année au mois de juin, un week-end entier consacré au jardinage au naturel !

Samedi 16 et dimanche 17 juin, une quarantaine de particuliers ouvriront les portes de leurs jardins au public.

En 2017, plus de 2 000 visiteurs se sont déplacés " sous le soleil", à travers les 42 jardins du Loiret ouverts pour échanger, apprendre de nouvelles techniques et astuces, ou simplement rencontrer des passionnés.

Souhaitons que la nouvelle édition qui s'annonce remporte le même succès !

Une dizaine de nouveaux jardins se lancent dans l'aventure. Des expositions artistiques, des stands, des démonstrations sont prévus chez certains... Les jardiniers rivalisent d'imagination pour accueillir le public comme il se doit et vous faire passer un agréable moment.

Enfin un "**GRAND MERCI**" à tous les **bénévoles** qui aident à préparer les "kits" remis à chaque participant. ●



Jardin de M. Delaporte à Châteauneuf-sur-Loire

Bienvenue dans
mon jardin
au naturel

Les annexes hydrauliques (souvent d'anciens bras morts de la Loire) sont des sites privilégiés pour la reproduction du brochet avec des eaux calmes qui se réchauffent plus rapidement, et la présence de végétaux immergés sur lesquels seront pondus les œufs. A Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, dans le secteur de la Croix de Micy, un chenal a été recreusé en 2010 et depuis, l'équipe de la réserve assure un suivi de la flore qui s'y développe et tente de mettre en évidence la présence de jeunes brochets qui attesteraient de la reproduction effective de cette espèce exigeante.

Avec l'aide de la Fédération départementale de la pêche et des milieux aquatiques du Loiret, une **opération de pêche scientifique** a été réalisée début mai pour **inventorier les espèces de poissons présentes** dans l'annexe.

Huit espèces ont été capturées, avec notamment des alevins (jeunes poissons de l'année) de Tanche, de Bouvière, de Loche épineuse, de Spirlin et de Carpe.

L'espèce dominante était bien moins intéressante, puisqu'il s'agit du *Pseudorasbora*, espèce invasive originaire d'Asie, très présente en Loire depuis quelques années.

Des résultats qui restent intéressants malgré l'absence de brochets, et qui auraient pu l'être plus encore si la Loire, bien capricieuse, n'avait baissé subitement les quelques jours précédant cette opération. Mais si elle devenait prévisible, la Loire ne serait plus la Loire ! ☺



© LNE

Pêche électrique

Une sortie au fil de l'eau

Nouveauté 2018, nous avons proposé au public une **découverte de la réserve sur un bateau traditionnel de la marine de Loire**, avec l'association Merci la Loire. Une vingtaine de personnes (sur inscription préalable) ont ainsi pu profiter de deux heures de navigation, au gré des flots, pour admirer le ballet aérien des

sternes, surprendre le héron en pêche sur la berge, ou contempler le vol majestueux des cygnes. Un ciel un peu gris, mais de belles ambiances sur l'eau pour cette sortie aux allures marines avec un autre regard sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. ●



© LNE

Bateau traditionnel piloté par Bertrand Deshayes © LNE



© LNE

Héron cendré © P. et I. Coulon

La Spatule blanche, un visiteur inhabituel

Un grand échassier blanc sur un banc de sable... Une aigrette ? Non, une **Spatule blanche** ! Avec son grand bec à l'extrémité aplatie qui lui sert à filtrer l'eau pour consommer vers, crustacés et petits poissons, elle est aisément reconnaissable. Habitée des côtes, elle est beaucoup moins commune à l'intérieur des terres. Néanmoins, des observations sont faites çà et là sur la Loire, alors ouvrez l'œil ! ●



© J. Houry

Spatule blanche

Un nouveau garde à la réserve

2018 : un 1^{er} mai particulier...

Si pour beaucoup d'entre nous le 1^{er} mai évoque un jour férié et bien celui de cette année 2018 sera pour moi une date toute particulière et d'autant plus symbolique qu'elle correspond au 1^{er} jour de mon CDI à Loiret Nature Environnement. Après une période d'essai de deux mois, je deviens donc le **nouveau garde-technicien** de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.



© LNE

Chassons le naturel, il revient au galop...

Après quelques années à avoir fait ici et là de multiples « petits boulots » saisonniers et précaires, je me suis sédentarisé huit années en Mayenne (53) sur un poste d'agent d'entretien-écluseur au conseil départemental ; avec pour missions essentielles la gestion des abords de la rivière la Mayenne et l'accueil touristique des différents usagers du chemin de halage et de la rivière (plaisanciers, randonneurs, etc). Malgré le peu de postes existants, cette idée de devenir, un jour, garde dans un espace naturel est vite réapparue. Je me suis alors engagé sur le chemin de la reconversion professionnelle, en passant un BTS gestion et protection de la nature. Mon stage dans le parc national des Pyrénées m'a conforté dans cette voie et me voici maintenant garde dans une réserve naturelle !

Mes débuts à la réserve.

Après un premier temps accordé aux relations humaines, puis à la découverte du territoire de la réserve, arrive désormais le temps des suivis naturalistes, de l'entretien de la végétation, des tournées de surveillance et du dialogue/de la communication in situ auprès du public qui fréquente la réserve. Les **missions diversifiées** du poste font qu'il y a et qu'il y aura toujours quelque chose à faire et à apprendre... Il n'y a pas de place pour l'ennui ! C'est cela l'essence même de ce métier.

C'est donc quotidiennement que je vais maintenant pouvoir contribuer à la protection de notre patrimoine naturel ligérien.... et ce pour mon plus grand plaisir !

Emmanuel Pineau ●

Le projet « PEPE » touche à sa fin. Ces 5 années auront permis de réaliser un inventaire exhaustif de la chouette chevêche (*Athena noctua*) sur le pourtour de la forêt d'Orléans (massifs d'Ingrannes et de Lorris).

Plus de 150 couples ont été détectés sur une soixantaine de communes du Val de Loire et de l'Orléanais grâce à l'utilisation de la technique dite de « la repasse », consistant à diffuser l'enregistrement du chant du mâle.

Le recensement est quasi exhaustif, seules ont été exclues les zones de champs sans arbres ni habitations, ainsi que les boisements.

Ce travail conséquent d'inventaire nous a permis de dresser un état des lieux de la population, mais aussi de réaliser des analyses cartographiques afin de cerner les entités du paysage favorables à l'installation des couples.



© Wikimedia Commons

Chevêche d'Athéna

Au cours de l'étude, nous avons constaté avec surprise que des noyaux de population arrivent à subsister à proximité de cultures intensives peu diversifiées (Val de Loire principalement) considérées comme assez défavorables. En effet, dans nos régions, la chevêche est plutôt liée aux prairies, aux haies et aux vieux arbres. Les analyses de typologie des habitats ne nous avaient toutefois pas permis de cerner le ou les **facteurs clés qui pourraient expliquer la présence ou l'absence d'un couple**. Pour tenter d'y voir plus clair sur les facteurs influençant la chevêche, **nous avons confié à un étudiant en Master 2 de l'Université de Poitiers, Pierre-Baptiste Machaux, la réalisation d'un bilan de l'étude et l'investigation de quelques pistes complémentaires.**

Arrivé début février, il s'est penché depuis sur la problématique. La **première piste** que nous avons choisi d'approfondir est **l'utilisation des produits antiparasitaires** qui ont un impact sur les populations d'invertébrés tels que les coléoptères coprophages, plus connus sous le nom de bousiers. Ces insectes font partie du régime de la chouette chevêche et l'hypothèse d'un empoisonnement ou d'un effet néfaste sur sa reproduction n'est donc pas à exclure. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, un **rapprochement avec le monde agricole** a été opéré par le biais d'un questionnaire concernant la gestion des prairies et

l'utilisation des antiparasitaires. Au total, **26 éleveurs équins, bovins ou ovins ont accepté de répondre** aux différentes questions de l'enquête. Nous les remercions pour l'accueil et le temps qu'ils nous ont accordés.



© Wikimedia Commons

Colonie de Bousiers

La deuxième piste investiguée est celle de **la richesse en vers de terre des prairies**, la Chevêche n'hésitant pas à se nourrir de lombrics pendant les périodes pluvieuses. Des études basées sur des pièges photographiques au sein des niochirs ont démontré, contrairement à la simple analyse des pelotes de réjections, que **les vers de terre peuvent représenter 50 % de son alimentation au printemps**. Nous avons donc émis l'hypothèse que la

Projet sur les espèces porte-étendard (PEPE)

présence de vers de terre était un facteur déterminant de l'installation des couples de chevêches. Lors de son travail d'enquête auprès des exploitants agricoles, Pierre-Baptiste a donc réalisé des **relevés de vers de terre dans les prairies en suivant le protocole de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)** qui consiste à utiliser le pouvoir irritant de la moutarde sur les vers pour les faire remonter à la surface. L'utilisation de ce protocole présente un double avantage. D'une part, il est totalement éconologique (néologisme : contraction d'écologique et économique !), car il favorise l'utilisation de moutarde plutôt que de formol et le tout pour la modique somme de trois euro par relevé. D'autre part, il permet de renseigner l'agriculteur sur l'état de ses prairies concernant la richesse et la diversité en Annélides, espèces essentielles pour une aération et une fertilisation naturelle de ses terres.



© P.B. Mechaux

Ver de terre anécicque adulte

L'objectif de cette partie terrain est de comparer les zones abritant des chouettes avec celles n'en hébergeant pas. L'étude suit son cours et les trois prochains mois permettront d'apporter une réponse à ces deux hypothèses tout en explorant d'autres pistes telles que la mortalité routière...

Le projet devrait se conclure à l'hiver prochain avec la pose de nouveaux nichoirs. Contrairement aux arbres à cavités qui se font vraiment rares, les volontaires pour l'installation d'une « boîte à oiseaux » sur leurs terrains ne manquent pas ! Un suivi et un nettoyage des nichoirs continueront également d'être assurés. ●

Les amphibiens de l'est de l'Orléanais

L'association étudie depuis 2011 **la répartition des différentes espèces d'amphibiens connues dans le département.**

Dans cet objectif, des inventaires systématiques sont organisés chaque année dans une région particulière du Loiret : la Beauce en 2011, le Gâtinais de l'Ouest en 2012, la Puisaye en 2013, le Val de Loire et les marges de la Sologne en 2014 et 2015, le Gâtinais de l'Est en 2016 et le Berry en 2017. En 2018, c'est au tour de **l'Orléanais de l'Est** d'être à l'honneur !

Les prospections se concentreront sur un ensemble de 18 mailles de 5 km de côté, situé à l'Est de la forêt d'Orléans plus précisément au niveau du massif de Lorris et de ses environs (voir carte ci-joint). Cette partie de l'Orléanais ayant été plutôt délaissée par les naturalistes herpétologues.

Un premier inventaire a été réalisé en début de printemps et un second suivra d'ici la fin mai. Les connaissances acquises permettront de **mieux protéger**

la biodiversité loirétaine. Associées aux résultats des précédentes campagnes de prospection, elles participeront également à l'actualisation de **l'atlas départemental des amphibiens** et des reptiles, paru il y a plus de 30 ans.



Notreure et Aquiaulne : préservation des fonds de vallées

Les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure abritent encore des milieux rares, d'un grand intérêt écologique, qui représentent des enjeux forts au regard de la biodiversité de notre département. Pourtant, ces milieux restent méconnus et souvent peu protégés. En 2016, **l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a lancé un appel à initiatives pour la préservation de la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.**

Loiret Nature Environnement y a répondu en proposant d'**étudier les corridors** constitués par ces deux rivières et de mettre en place des mesures pour garantir leur fonctionnalité, sur **trois zones prioritaires**. A l'issue de l'étude, des **préconisations de gestion** seront élaborées en concertation avec les acteurs du territoire (propriétaires, Chambre d'Agriculture, CRPF, CEN Centre-Val de Loire...).

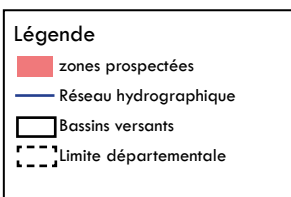
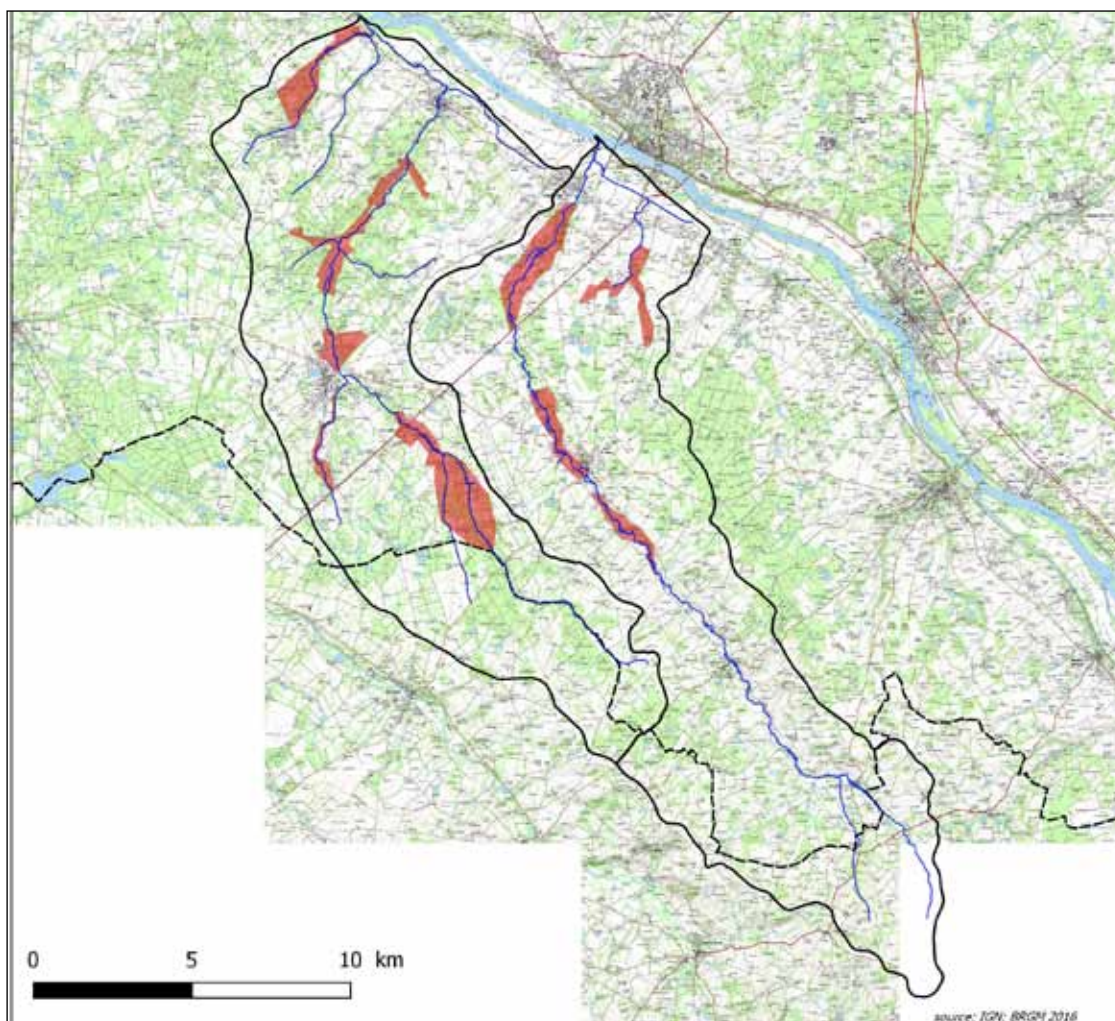
La prospection de l'ensemble des vallées révèle des enjeux floristiques et faunistiques fort.

En avril, une première phase de prospection sur l'ensemble des deux vallées a permis de mettre en avant de **nombreux sites d'intérêt écologique** (voir carte). Cette première campagne de terrain a été menée avec Jean-François Aubel, bénévole actif de l'association. Sa connaissance du territoire a permis d'orienter et d'optimiser les prospections.

Ainsi, de **nombreuses zones humides encore fonctionnelles** ont été repérées. Ces habitats qui, pour la plupart, sont d'intérêt communautaire abritent des espèces sensibles et parfois rares dans notre département. La végétation présage un très fort intérêt floristique et entomologique.

Ont notamment été observées la **Dorine à feuilles opposées**, dans les forêts alluviales d'aulnes, la **Bistorte officinale**, dans les prairies inondables ou encore la **Valériane dioïque**, dans les layons marécageux. L'observation de **nombreuses traces du castor** ont permis également d'affiner la connaissance de la répartition de l'espèce.

Zones prospectées dans le cadre de la sélection des sites étudiés sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure



Quelques habitats et espèces observés sur les vallées de l'Aquiaulne et de la Notreure :

La Dolomède a été observée à quatre reprises sur la vallée de l'Aquiaulne. Cette espèce inféodée aux marécages est l'une des plus grosses d'Europe. Elle se déplace sur l'eau grâce à la présence de poils hydrophobes au bout de ses pattes

Ce coléoptère épinglé sur une ronce dans la vallée de la Notreure indique très probablement la présence de la Pie-grièche écorcheur.



© E. Noraz



© J.F. Aubel



© E. Noraz

Station de Dorine à feuilles opposées dans une forêt alluviale d'Aulne en Vallée de l'Aquiaulne.

La déprise agricole ainsi que l'abandon de la gestion des boisements humides semblent être les principales menaces qui pèsent sur les milieux.

L'objectif de l'étude est de faire des propositions techniques et de proposer la mise en place d'outils pour accompagner les propriétaires ou les gestionnaires concernés.

L'association a donc choisi trois sites à enjeux, sur

les communes de Saint-Gondon et de Coullons, pour lesquels les propriétaires ont accepté que soit menée une étude approfondie.

De mai à septembre, des inventaires naturalistes (lépidoptères, odonates, flore, amphibiens et oiseaux) seront réalisés afin d'**établir un diagnostic écologique**.

Cette étude mettra en évidence des enjeux de gestion qui feront l'objet de préconisations dès 2019.

Quant au projet que nous menons cette année pour l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, nous avons commencé à **inventorier les têtes de bassin qui partent de la forêt d'Orléans vers le nord**, à partir de l'étang de Corcambon (Dampierre-en-Burly), vers l'ouest. Solin, rigole de Courpalet, ruisseau de l'Étang rouge, ruisseau de la Mazonne, Malaise, Joudry, nombreux étangs, Limetin, Huillard...

L'idée est d'**évaluer les potentialités de tous ces petits cours d'eau en termes de corridors** entre les bassins sécanien et ligérien.

Les inventaires naturalistes sont en cours et le diagnostic écologique de chaque tronçon sera finalisé cet automne.

Pélobate brun : "c'est reparti pour un tour "

L'année 2017 n'a pas été fabuleuse pour le Pélobate brun sur le site suivi dans le Loiret, c'est le moins que l'on puisse dire ! Comme vous le savez, l'année dernière n'a pas permis de mettre en évidence la reproduction du Pélobate. En effet, la vie du Pélobate brun, notamment en période de reproduction, est dépendante des conditions météorologiques. Celles-ci conditionnent les déplacements des individus, mais aussi la qualité de leurs habitats. La sécheresse et le froid exceptionnellement long l'année dernière ont probablement contribué à un ralentissement de l'activité de la population ; les pélobates privilégiant les soirées douces et humides pour quitter leurs terriers.

Face à ce constat et aux faibles niveaux d'eau des mares, l'étude printanière avait avorté début juin. Nous avons donc décidé de reprendre l'étude de l'hivernage réalisée en 2016, avec la pose d'émetteurs sur 5 individus capturés entre août et octobre. **Enfin ça, c'était l'objectif !** Malheureusement, seul un individu a été capturé et équipé d'un émetteur. Cet individu a été suivi quotidiennement jusqu'à l'arrêt précoce de l'émetteur en novembre, **quand ça veut pas, ça veut pas !** L'étude n'a donc pas permis d'obtenir des résultats satisfaisants.

Mais, ne nous laissons pas abattre. Les années se suivent, mais ne se ressemblent heureusement pas ! Ainsi les chargés d'étude de l'association soutenus par **un petit groupe de bénévoles motivés, un grand merci à eux**, prospectent le site connu plusieurs fois par semaine depuis fin mars à la recherche des mâles chanteurs et des pontes laissées par les femelles, dans le but de vérifier le succès reproducteur de l'espèce.

Leur ténacité a été récompensée car l'espèce est contactée régulièrement depuis avril et une ponte a été observée. Ces résultats sont certes meilleurs si on compare à l'année dernière (!) mais ils restent en deçà du nombre d'individus contactés en 2015, année de la première étude complète de la reproduction sur le site...

En juin, une nouvelle phase de l'étude va commencer avec le comptage des têtards, suivi en juillet du comptage des juvéniles en sortie des mares. Nous verrons à cette occasion si la tendance de cette année 2018 se poursuit et si nos premières impressions sont confirmées, ou pas.

Dans le cadre du suivi des juvéniles en juillet, **nous allons installer des barrières pièges** et enterrer des seaux autour des mares abritant le Pélobate brun. Les jeunes, fraîchement métamorphosés, quittent le milieu aquatique dès la fin du mois de juin et, arrivant aux barrières, n'auront d'autres choix que de les longer avant de tomber dans les seaux. Les individus capturés seront alors comptés et étudiés.

ET C'EST LA QUE VOTRE AIDE NOUS SERA PRÉCIEUSE !

Les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre fin juin pour une journée consacrée à la pose des barrières. **Nous vous attendons donc nombreux**, armés de pelles et de pioches, pour nous aider à enterrer les seaux et les barrières (la date précise vous sera communiquée ultérieurement). ●



Marre à pélobates - mars 2018 © LNE

Inauguration du circuit des mares du Pithiverais



Dans le cadre du programme **ValMares** (VALoriser, se Mobiliser pour l'Aménagement et la Restauration de l'Eau qui Sommeille) un circuit des mares a été réalisé en partenariat avec le **Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais** et inauguré le samedi 2 juin.

Ce circuit effectue une boucle autour de Pithiviers et une carte routière, disponible à la MNE, dans les points info-

tourisme du Pithiverais et communes partenaires, permet de partir à la découverte de 33 mares du territoire.

10 panneaux d'information ont également été implantés auprès de mares de ce circuit (à Dadonville, Chambon-la-Forêt, Greneville, Guigneville, Autruy-sur-Juine, Engenville, Le Malesherbois, Desmots et Bromeilles) afin d'en découvrir plus sur ce patrimoine encore trop menacé et sur les espèces animales et végétales que l'on peut y rencontrer. ●



Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, LNE a souhaité organiser une **"classe d'eau"** sur la **thématique de l'adaptation de nos territoires aux changements climatiques** dont les conséquences sont déjà visibles (sécheresses récurrentes en période estivale, évènements climatiques violents tels que les inondations de juin 2016, ou risques émergents comme le risque incendie en forêt d'Orléans).

8 élus de Bordeaux-en-Gâtinais, Chalette-sur-Loing, Dordives, Montcorbon, Saint-Germain-des-Prés, Villemandeur et Villemoutiers ont suivi cette **formation de 5 jours** lors de laquelle présentations de professionnels et visites de terrain se

sont succédés afin d'aborder les impacts locaux du changement climatique, le risque inondation, la restauration des rivières et des ripisylves, l'agroforesterie et l'agro-écologie et enfin la protection de la qualité de l'eau.

Ces élus ont ensuite pu **dégager des orientations et préconisations à prendre en compte** dans leurs fonctions et pour sensibiliser d'autres élus à ces enjeux, et les ont présentées le 22 mars à la Maison de la Nature et de l'Eau de Chalette-sur-Loing à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau. ●



© LNE



© LNE

Visite du Moulin de la Porte à Estouy – siège du Syndicat Mixte de l'œuf, de la Rimarde et de l'Essonne avec circuit pédagogique.



© LNE

Visite des étangs de Nogent-sur-Vernisson – restaurés en zone humide.



© LNE

Restitution le 22 mars à la MNE de Chalette-sur-Loing